

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant nomination des membres de la Commission  
centrale de réaffectation des centres psycho-médico-  
sociaux libres subventionnés**

**A.Gt 25-01-2007**

**M.B. 20-03-2007**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés, tel qu'il a été modifié le 14 novembre 2002, le 8 mai 2003, le 17 juillet 2003, le 3 mars 2004, le 4 mai 2005 et notamment l' article 78 § 1<sup>er</sup>;

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres de la Commission centrale de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés ci-après dénommée la Commission centrale de réaffectation :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Monsieur Léopold BOUVEROUX ; Monsieur Michel COLINET ; Monsieur Frédéric ETIENNE ; Monsieur Pol FRANCOIS ; Monsieur Maurice STASSEN ; Monsieur Guy BOUDRENGHIEN ; Madame Badria EL MARZOUQY ; Monsieur Stéphane VANOIRBECK ; Monsieur Guy DE KEYSER.	Madame Catherine LANGENSCHIED ; Monsieur Gilbert KAYE ; Monsieur Christian DELORY ; Monsieur Jean-Marie JASPARD ; Monsieur Alain LAVIANNE ; Monsieur Paul SIMONS ; Monsieur Jean-Marie GILEN ; Madame Nicole KUHN ; Monsieur Paul MAURISSEN.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :



EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Madame Anne-Françoise VANGANSBERGT ; Monsieur Michel AUBRY ; Madame Béatrice LEBORGNE ; Monsieur Christian AREND ; Monsieur Bruno BOUILLEZ ; Madame Bernadette FALCINELLI ; Madame Laurence CHANTRAINE ; Monsieur Bernard DE COMMER ; Monsieur Marc WILLAME.	Monsieur Clément BAUDUIN ; Madame Marianne GLINE ; Madame Juliette TEMMERMAN ; Madame Jacqueline DION ; Madame Florence BALFROID ; Monsieur Bernard DETIMMERMAN ; Madame Sophie DEBUSSCHERE ; Madame Dorothée HINCK ; Madame Françoise WIMLOT.

**Article 2.** - Mme Sylviane Molle, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommée Présidente de la Commission de réaffectation.

Mme Odette Michot, directrice générale adjointe, f.f. à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommée Présidente suppléante de la Commission de réaffectation.

**Article 3.** - M. Alain Weyenberg, attaché f.f. à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommé secrétaire de la Commission de réaffectation.

Mme Nazha Jellal, employée à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommée secrétaire suppléante de la Commission de réaffectation.

**Article 4.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

**Article 5.** - La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 25 janvier 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA.

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

Cl. EERDEKENS